



Association loi 1901
N° 0913012827

Association agréée défense de l'environnement et du cadre de vie par arrêté
N° 2007 – PREF.DCI 3/BE n° 0095 du 07 mai 2007 au titre de l'article
L.141-1 du Code de l'Environnement.

La Ville du Bois, le 27/11/07

BVVB INFO N° 37

RN 20

Nous avons *adressé* un courrier au *Président du Conseil Général* afin de faire part de notre indignation concernant des annonces sur la *construction* de murs *anti-bruits* sur les communes de Longjumeau et Etréchy alors que les Urbisylvains situés à moins de 3 mètres de la RN20 sont les oubliés du Conseil Général.

Nous venons de recevoir la réponse du Conseil Général. *Les écrits* sont contraires à la logique mais sont très claires. Dans l'avenir, *souhait de ne pas fluidifier* la RN20 par un souterrain mais *volonté de décourager* les automobilistes en rajoutant sur la RN20 des feux supplémentaires.

CR9

Nous avons *adressé* un courrier à *Monsieur le Maire* concernant tous les délires qui se passent sur cette route. Le dernier en date, toujours d'actualité, est le campement des gens du voyage *des terrains de tennis* jusqu'à l'embranchement de Saulx les Chartreux.

Nous lui avons fait part de l'exaspération des riverains de Joncs-Marins qui sont en attente d'une amélioration de la circulation depuis un an déjà.

Monsieur le Maire vient de nous répondre le 2/11/07.

Il nous informe qu'une enquête publique va être lancée. Un commissaire enquêteur sera nommé et un rapport sera rendu à l'issue. La décision appartiendra ensuite aux élus sachant que la population aura eu la possibilité de s'exprimer. Dès que nous aurons l'information, nous ne manquerons pas *d'en informer* les habitants *afin qu'ils puissent* s'exprimer. *Nous espérons* que vous serez nombreux à défendre votre quartier.

Demande d'une Commission environnement au sein de la Municipalité

Nous avons fait une demande pour un groupe de travail extra-municipal sur le thème de l'environnement. Monsieur le Maire n'y est pas opposé mais nous fait remarquer qu'il n'est pas possible de la créer actuellement. Les six mois qui précèdent une élection majeure locale ne les autorise pas à déployer de nouvelles actions.

Nous pensons que si la Municipalité avait une véritable volonté d'amélioration, il n'aurait pas attendu les élections pour un troisième mandat pour mettre en place un nouveau plan de circulation.

projets

Du fait de notre agrémentation, nous avons demandé tous les documents concernant les projets futurs sur notre commune et nous ne manquerons pas de vous informer

- Le réaménagement du Chemin du Mesnil dont les travaux sont prévus fin 2007 et le relevé des comptages effectués à partir du 9 novembre 2007.
- La construction du complexe sportif.
- L'aire d'accueil des gens du voyage.
- La création d'un sentier dans les bois de la Turaude, Monsieur et Saint Eloi dont la subvention du Conseil Général s'élève à 5000€.
- L'étude de la construction d'une école primaire dans le secteur de Lunézy.